Lettre de l'ARTELA (Association des professeurs de langues anciennes de l'Académie de Toulouse) aux parents d'élèves et aux élèves de collège

Le latin et le grec sont toujours bien présents dans la réforme du collège. Profitez-en !

Le ministère de l'Education Nationale, après une tentative de suppression du latin et du grec au collège, a reculé sous la pression de l'opinion, des hommes politiques, des savants, des médias, des enseignants et de très nombreux parents.

Les langues anciennes seront dorénavant présentes dans le cursus des collégiens sous trois formes différentes :

a) L'ancienne "option latin", amputée d'une heure par an par rapport à la situation actuelle (5h au lieu de 8h) restera proposée à ceux qui le souhaitent, sous la forme d'un « Enseignement de Complément » (EDC) : 1h en 5ème, 2h en 4ème et 2h en 3ème.

b) Les "langues et cultures de l'Antiquité" se verront consacrer spécialement l'un des 6 « Enseignements Pratiques Interdisciplinaires » obligatoires (EPI), que suivront (en principe) tous les élèves, à raison d'1h par semestre (en 5ème le plus souvent).

c) En 3ème, l'ancienne "option grec", amputée d'une heure par rapport à la situation actuelle (2h au lieu de 3h) restera proposée à ceux qui le souhaitent, sous la forme d'un « Enseignement de Complément » (EDC). La possibilité de cumuler les 2 heures EDC de grec et les 2 heures EDC de latin est encore insuffisamment précisée.

Il importe de savoir que le véritable apprentissage de la **langue** ancienne, (l'enseignement disciplinaire proprement dit) se fera **essentiellement dans le cadre des heures d'« Enseignement de Complément »**. C'est cet enseignement optionnel EDC qu'il est important de choisir et auquel il faut s'inscrire.

Parents et élèves, profitez du maintien de ces enseignements de latin et de grec à forte valeur linguistique, historique et critique.

Elèves de 6ème, inscrivez l'heure de latin EDC dans votre fiche de vœux pour la 5ème.

Elèves de 5ème et de 4ème, qui tirez profit de cet enseignement, continuez à le suivre.

Elèves de 4ème qui désirez commencer le grec en 3ème, faites-en la demande.

Madame la Rectrice d'Académie de Toulouse, dans l'audience qu'elle nous a accordée le 7 mars à propos de la réforme, a affirmé avec force son attachement aux enseignements de langues anciennes. « Ils ont beaucoup d'intérêt pour une maîtrise de la langue (française) et de la littérature ». Ils sont notamment « utiles pour les plus défavorisés ». Mme la ministre Vallaud-Belkacem répète que la réforme vise à démocratiser ces enseignements et à les rendre plus accessibles à tous.

Autant que jamais les professeurs de lettres classiques de l'académie travailleront avec les collégiens sur les sources de notre langue et de notre culture et sur notre patrimoine.

En leur nom, nous vous disons nos sentiments amicaux et dévoués,

C.Dareys, professeur au lycée Pierre de Fermat, **co-présidente de l'ARTELA-CNARELA**

F. Ripoll, professeur de langue et littérature latines à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, **co-président de l'ARTELA-CNARELA**

A.R.T.E.L.A
Association de la Région Toulousaine pour l'Enseignement des Langues Anciennes